

COMMUNIQUÉ

De manière générale, les autorités gouvernementales nous demandent de faire tous les efforts possibles afin de réduire les contacts entre les personnes. À compter du 8 octobre, les mesures suivantes s'appliqueront dans les régions dont le palier d'alerte est passé au niveau ROUGE. Ces mesures seront réévaluées après le 28 octobre en fonction de l'évolution épidémiologique. Nous souhaitons que ces nouvelles mesures contribuent à ce que les citoyens puissent reprendre la pratique d'activités de sport, de loisir et de plein air le plus tôt possible! Vous trouverez en annexe, un tableau détaillant ces mesures, ainsi que celles en vigueur pour les autres paliers d'alerte.

« Dans les dernières semaines, nous avons assisté à une détérioration de la situation épidémiologique qui nous a poussés à faire basculer certaines régions en zone rouge. L'objectif dans ces régions est de minimiser tous les contacts sociaux pour les prochaines semaines. Malheureusement, nous devons mettre le sport et le loisir organisés sur pause. Cette situation est temporaire, et j'incite l'ensemble des Québécoises et des Québécois à profiter de l'automne pour bouger à l'extérieur, pratiquer des sports et des activités de loisir et de plein air de façon individuelle ou encore en compagnie des membres de leur bulle familiale. Nous devons nous serrer les coudes pour que nos écoles restent ouvertes et que nos jeunes puissent retrouver leurs activités préférées le plus rapidement possible. » Isabelle Charest

C'est avec l'effort de chacun d'entre nous que l'on pourra minimiser les impacts de cette crise sur notre sport.